



Rôle de l'Animateur de Secteur – Paris

(1 secteur = 4-5 arrondissements Parisiens)

<p>But du poste et son rapport à l'action globale de l'E.S.A</p>	<p>Il anime et coordonne l'activité des antennes du secteur pour renforcer leur présence sur le terrain et les soutenir en cas de besoin, en relation avec le Correspondant Départemental.</p>
<p>Résumé du travail à accomplir</p>  	<p>En Interne</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Il a des contacts réguliers avec les responsables d'antennes pour acquérir une bonne connaissance de la réalité des antennes afin de mieux les aider, les épauler et coordonner leurs activités. 2. Il organise des réunions des responsables pour échanger et initier avec eux des actions communes. 3. Il a des contacts réguliers avec le Correspondant Départemental à qui il transmet les informations émanant des antennes et de qui il reçoit les informations émanant du Bureau et du Conseil d'Administration. 4. Il participe avec les autres animateurs de secteurs aux réunions organisées par le Correspondant Départemental. 5. Il participe aux différentes actions lancées pour recruter et fidéliser les bénévoles, notamment les actions de communication (campagne d'affichage, articles dans les journaux, forums, réunions d'accueil, formations, ...). 6. Il veille à la continuité de la vie des antennes et organise le remplacement des responsables lorsque cela devient nécessaire. 7. Il joue un rôle de tuteur auprès des nouveaux responsables d'antenne qu'il épaulé lors de leur prise de fonction. <p>En Externe</p> <p>Il peut assister le Correspondant Départemental pour présenter l'action de l'E.S.A auprès des institutions, pour rechercher des dons ou subventions et également pour établir des relations avec des associations locales.</p>
<p>Temps à consacrer</p>	<p>1 journée par semaine.</p>
<p>La personne responsable de l'animateur de secteur</p>	<p>Le Correspondant Départemental.</p>
<p>Devoirs et responsabilités</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Respect du cadre associatif et de la réglementation en vigueur. > Responsable de l'image de l'association auprès des partenaires. > Absence de prosélytisme de quelque ordre que ce soit. > Diffusion de l'information montante et descendante.
<p>Les exigences de bases</p>	<p>Disponibilité. Qualités humaines et relationnelles. Discernement. Tolérance. Discrétion. Réactivité. Dynamisme. Écoute des autres. Capacité à motiver et fédérer sur un projet commun.</p>
<p>Les règles de remboursement éventuel des frais</p>	<p>Selon les règles et modalités en vigueur au sein de l'association.</p>
<p>Si cette offre vous intéresse</p>	<p>contact@entraidescolaireamicale.com</p>